



Guide technique

Appel à manifestation d'intérêt Marché de Noël d'Alès 2022 du 2 au 24 décembre

1-Contexte et objectifs

La ville d'Alès a engagé, depuis 2016, l'opération « Alès Cœur de Ville » visant à rendre le centre-ville plus attractif et en faire le véritable cœur battant du territoire, soutenir les initiatives individuelles ou collectives, favoriser l'entrepreneuriat et permettre de développer une activité importante en centre-ville

Dans le cadre de ce projet urbain global des Etats Généraux du Cœur de Ville, la ville d'Alès mène des projets sur 5 axes avec l'ensemble de ses partenaires :

- Réhabiliter l'offre pour l'habitant en CV
- Favoriser le développement commercial équilibré
- Développer l'accessibilité et la mobilité
- Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine
- Fournir un accès aux équipements et services publics

Par ailleurs, des opérations d'animation du cœur de ville sont organisées tout au long de l'année afin de favoriser la fréquentation du cœur de ville et la dynamique du cœur de ville (Féria, Estivales, Fous Chantants, Noël, ...)

Cette année les festivités de Noël seront riches d'animations et d'évènements tout au long du mois de décembre avec la complicité des associations, des commerçants ainsi que du service festivité.

Un marché de Noël sera organisé du 2 au 24 décembre afin de proposer aux alésiens ainsi qu'aux visiteurs du centre-ville une offre commerciale ad-hoc apportant une attractivité au cœur de ville.

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, la Ville d'Alès souhaite:

- proposer à des professionnels de vendre leurs produits au sein de chalets (9 disponibles)
- favoriser la constitution d'une offre sur l'artisanat et les produits locaux et de qualité
- animer le marché dans une ambiance correspondant aux fêtes de fin d'année

2 – Quels sont les projets attendus?

- Types de projets

Les projets attendus devront correspondre à une certaine qualité d'offre basée sur du circuit court, local, artisanal ou de bouche. La singularité, l'originalité sera également pris en compte même s'il ne s'agit pas de produits locaux.

Il est attendu une implication forte, une animation de son stand et une mise en valeur des chalets mis à disposition lors de ce marché de Noël.

- Critères d'éligibilité des projets

Les projets déposés au titre de l'AMI devront respecter un certain nombre de critères :

Critère relatif à la motivation de la candidature	Expérience, compétence, qualification en lien avec l'activité proposée	De 0 à 2 points
	Projet commercial clairement défini, à titre d'exemple : - Motivation du candidat - Aménagement et décoration envisagés sur le stand - Animation du stand - Moyen de paiement accepté	De 0 à 8 points
Critère sur la qualité de l'offre proposée (revendeur, produits artisanaux, produits de bouches ; provenance ; lien avec Noël)	Qualité de l'offre des produits proposés , par exemple : - Produits locaux - Produits issus de l'agriculture biologique, circuits courts - Produits labellisés (AOP, AOC, IGP...) - Produits issus de métiers artisanaux, métiers d'art - Produits originaux ou singuliers et de qualité	De 0 à 10 points
Total		/20 points

3. Qui peut répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à l'ensemble des commerçants de produits alimentaires, des artisans ou des commerçants du territoire d'Alès Agglomération ou de son voisinage.

4. Comment se déroulera la sélection des projets?

Un comité composé d'élus et de techniciens sélectionnera les projets retenus en fonction des critères définis ci-dessus et proposera un plan de stand adapté au projet présenté.

5. Calendrier

- 24 Octobre 2022 : lancement de l'AMI
- 11 Novembre 2022 : Réception des Candidatures
- Semaine du 14 Novembre 2022 : Analyse des Candidatures et sélection des professionnels
- 2 Décembre 2022 : Début du marché de Noël

- 24 décembre 2022 : fin du marché de Noël

7. Comment répondre à l'appel à projet?

- Envoi des dossiers de candidature

Le dossier de candidature peut être retiré à l'accueil du HUP : HUP : 6, place des Martyrs de la Résistance – 30100 Alès ou par mail : managers@ville-ales.fr

Les candidats pourront rendre leur dossier une fois complet sous pli en les déposant directement à l'accueil du HUP ou bien par mail à l'adresse : managers@ville-ales.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 11 novembre 2022

- **Contenu des dossiers**

Les candidats auront à produire un dossier complet avec les pièces obligatoires indiquées. Des pièces additionnelles pourront être produites à la discrétion du pétitionnaire pour appuyer l'intérêt de la candidature.

- **Contacts et renseignements**

Managers de Centre-ville

HUP, 6 place des Martyrs de la Résistance

Tél : 04.66.56.10.12 Mail : managers@ville-ales.fr